

Designing Copper Water Systems

by: *A.A. Knapp*

CCBDA Consultant

The 2010 version of the National Plumbing Code of Canada has a number of methods for designing hot and cold water supply systems. They include a significantly expanded Appendix with detailed examples. Of particular interest is Sentence 2.6.3.5.(1) on velocity: "The maximum permitted water velocities shall be those recommended by the pipe and fitting manufacturer". In response to this requirement,

the CCBDA has issued Publication No. 58, *Design Velocities for Copper Water Systems*. It covers the basic velocity recommendations as well as the influence of installation conditions which should be taken into consideration. As provincial codes adopt the 2010 NPCC, this information will become increasingly important to consulting engineers and contractors. No. 58 is available on request from the CCBDA office in single or multiple copies.

CCBDA Staff and Consultants will be making presentations on this topic over the next several months in various locations at training centres, trade shows and conferences. If you are interested in having one in your area, please contact Stephen Knapp at sawknapp@coppercanada.ca. Every effort will be made to accommodate your request. ♦



Conception de réseaux de distribution d'eau en tubes de cuivre

par : *A.A. Knapp*

Conseiller de la CCBDA

L'édition de 2010 du *Code national de la plomberie – Canada* renferme des dispositions relatives à la conception des réseaux d'alimentation en eau chaude et en eau froide. On y trouve une généreuse annexe présentant des exemples détaillés. Le paragraphe 2.6.3.5(1) portant sur la vitesse de l'eau est particulièrement intéressant : « Les vitesses de l'eau maximales permises seront celles qui sont recommandées par le fabricant de conduites et de raccords ». En réaction à cette nouvelle disposition, la CCBDA vient de publier un document intitulé

Vitesses d'écoulement de l'eau dans les réseaux de distribution en cuivre (publication n° 58). Ce document porte sur les recommandations de base relatives aux vitesses de l'eau et aussi sur l'incidence des conditions d'installation qui doivent être prises en compte. Le contenu de l'édition de 2010 du *Code national de la plomberie – Canada* ayant été adopté par les codes provinciaux, cette nouvelle parution présente un grand intérêt pour les ingénieurs-conseils et les entrepreneurs. On peut se procurer un ou plusieurs exemplaires de la publication n° 58 en

s'adressant au bureau de la CCBDA.

Au cours des prochains mois, dans divers centres de formation, à l'occasion de diverses expositions commerciales et conférences, le personnel et les conseillers de la CCBDA feront des exposés sur cette nouvelle disposition. Si vous désiriez organiser un exposé dans votre région, communiquez avec monsieur Stephen Knapp par courriel, à l'adresse suivante : sawknapp@coppercanada.ca. La CCBDA fera tout en son pouvoir pour satisfaire votre demande. ♦